

En d'autres termes, les contribuables de langue anglaise ont 36 instituteurs de moins que les écoles bilingues et ils reçoivent, chaque année, \$974.40 de plus.

Cela provient de ce que la moyenne des salaires payés aux instituteurs de langue anglaise est beaucoup plus élevée que celle du traitement des instituteurs des écoles bilingues. Les premiers reçoivent un salaire moyen de \$62.47 par mois, pendant que les seconds ne reçoivent que \$42.58.

Par ces chiffres on voit que les contribuables de langue anglaise reçoivent, de la part de la commission scolaire, un traitement des plus justes et des plus généreux.

* * *

Maintenant, voyons si le taux de la taxe scolaire est trop élevé.

Nous disions qu'avec un peu de bonne volonté de la part des contribuables catholiques, on pourrait diminuer le taux de la taxe scolaire. Tout le monde sera de notre avis quand nous dirons qu'un bon nombre de contribuables catholiques paient leurs taxes aux écoles publiques.

Un relevé officiel terminé en décembre dernier donne les chiffres suivants, concernant ces catholiques qui paient pour supporter les écoles publiques.

Contribuables de langue française payant leurs taxes aux écoles publiques: évaluation totale de \$816,906.00. Contribuables de langue anglaise supportant les écoles publiques: évaluation totale de \$3,079-544.00. Propriétés vacantes, \$700.

Comme on le voit le montant d'argent donné aux écoles publiques par les contribuables de langue anglaise est près de quatre fois celui donné par les Canadiens français.

Si tous ces catholiques payaient leurs taxes aux écoles séparées, la commission scolaire aurait un revenu additionnel de \$38,871.50, ce qui serait suffisant à faire diminuer le taux de la taxe.

Enfin, peut-on faire un reproche à la commission scolaire de fixer un taux de taxe aussi élevé? Comparons un peu les conditions des écoles séparées et des écoles publiques, dans la ville d'Ottawa.

Les écoles séparées reçoivent un total de 9,504 enfants. Les écoles publiques, en comprenant les jardins de l'enfance, reçoivent environ 9.000 enfants.

Les écoles séparées prélèvent leurs taxes sur une évaluation de 18 millions de piastres. Les écoles publiques prélèvent les leurs sur une évaluation totale de plus de 92 millions.

Nous avons donc une commission scolaire qui donne l'éducation